

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 31 (1960)

Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PB4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXI^e ANNÉE

Parait une fois par mois

No 11 Novembre 1960

SOMMAIRE

Orientation professionnelle — L'alimentation en eau de Porrentruy et de son château

Service postal — Le marché du travail

Orientation professionnelle

« *Le choix d'une profession est la chose la plus importante de la vie et le hasard seul en dispose.* »

Si Pascal avait raison quand il commentait en ces termes le problème de l'adolescence, les temps modernes cherchent à lui donner tort.

A notre époque de la spécialisation à outrance, il n'est plus possible, en effet, de laisser au hasard le soin d'actionner les aiguillages qui se présentent aux adolescents. D'où la nécessité de l'orientation professionnelle qui a fait son apparition en Suisse il y a une trentaine d'années et qui s'est imposée pour des raisons économiques tout d'abord...

Il est évident que, si la Suisse veut subsister, ainsi que le soulignait récemment un spécialiste de la question, il lui faut pouvoir soutenir la concurrence en développant au maximum ses principales ressources : la matière grise et l'habileté manuelle de ses habitants. Il importe de faire mieux qu'ailleurs. Dans ce sens, notre pays, au réservoir modeste, est « condamné à la supériorité ».

Si donc, au point de vue général, il importe qu'on soit à la pointe du progrès, d'autres raisons particulières militent en faveur de l'orientation professionnelle.

On ne saurait ignorer que la civilisation moderne a divisé l'existence des hommes en deux secteurs distincts : la vie personnelle et la vie professionnelle, autrefois confondues. Or, ce déséquilibre, qui provoque souvent des troubles psychiques, explique en partie le désarroi et l'inquiétude de notre époque. Grâce à l'orientation professionnelle,